

GRILLE DE SALAIRE DE BRANCHE CAFETERIAS ET ASSIMILES.

NIVEAU 1 ECHELON 1	8,44 EUROS
NIVEAU 1 ECHELON 2	8,44 EUROS
NIVEAU 1 ECHELON 3	8,44 EUROS
NIVEAU 2 ECHELON 1	8,47 EUROS
NIVEAU 2 ECHELON 2	8,61 EUROS
NIVEAU 2 ECHELON 3	8,80 EUROS

Suite à la rencontre du 7 octobre 2007 voici la nouvelle grille :

NIVEAU 1 ECHELON 1

NIVEAU 1 ECHELON 2

NIVEAU 1 ECHELON 3

}  **8,44 €**

NIVEAU 2 ECHELON 1 = 8,47 EUROS

NIVEAU 2 ECHELON 2 = 8,61 EUROS

NIVEAU 2 ECHELON 3 = 8,80 EUROS

BRAVO ENCORE UNE BELLE NEGOCIATION QUI A BIEN FAIT AVANCER LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIES DES CAFETERIAS.

NOS RESPONSABLES DE BRANCHE PATRONAUX NE VEULENT PLUS DEBATTRE SUR LES SALAIRES ET SUR LE RESTE.

LE GOUVERNEMENT VEUT LEUR DONNER COMME AIDE LA SOMME DE :

555 000 MILLIONS D'EUROS SIC...

